PATRIMONIO

GESTION - LOCATION - ACHAT - VENTE

HONORAIRES



VENTE - TRANSACTION

- Rémunération forfaitaire de 3 500 Euros TTC sur la part inférieure ou égale à 30 000 Euros.
- 8 % TTC sur la part comprise entre 30 001 Euros et 50 000 Euros.
- 7 % TTC sur la part comprise entre 50 001 Euros et 100 000 Euros.
- 5 % TTC sur la part excédant 100 001 euros.
- Estimation: Rémunération forfaitaire de 150 Euros TTC (remboursable à la prise de mandat)

LOCATION D'HABITATION VIDE

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :
- Honoraires bailleur : 10€ TTC par m² habitable.
- Honoraires locataire : 10€ TTC/m² habitable.
- Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :
- Part bailleur : 3€ TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3€ TTC par m² de surface habitable.





LOCATION D'HABITATION MEUBLÉ

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :
- Honoraires à la charge du bailleur : 10€ TTC/m² habitable + 100€ TTC d'honoraires d'intermédiation.
- Honoraires à la charge du locataire : 10 € TTC/m² habitable.
- Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :
- Part bailleur : 3€ TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3€ TTC par m² de surface habitable.